

La santé dans le futur bâtiment responsable en questions



qualité de l'air intérieur © Gpointstudio **RE2020**. Le groupe de travail RBR 2020-2050 a publié une première version de sa note thématique sur les différentes dimensions sanitaires dans les bâtiments de demain, afin d'approfondir le lien entre santé et cadre de vie ou de travail. Les acteurs de la filière de la construction sont appelés à réagir pour enrichir cette réflexion jusqu'à la fin du mois de mars 2019.

Les travaux prospectifs du groupe "Réflexion Bâtiment Responsable 2020-2050" se poursuivent, explorant sans relâche. Derniers en date, ceux portant sur les aspects de santé, confiés à trois spécialistes du sujet : le docteur Suzanne Déoux (Médiéco), Florence Péronneau (Pollen RE) et Bernard Roth (Périclès). Ensemble, ils viennent de publier la première version d'une note thématique qui pourra être amendée par des contributions d'acteurs de la filière du bâtiment et de l'immobilier, selon le souhait d'Alain Maugard et de Christian Cléret, qui co-pilotent tout le groupe.

Le document, d'une quinzaine de pages, s'ouvre sur une citation de Jean Carassus, économiste de la construction : " *L'immobilier durable sera désirable ou ne sera pas : la santé physique, psychique et sociale des utilisateurs est au centre de l'immobilier durable* ". Car le bâtiment protège les Hommes, leurs biens, leurs activités. Ils y passent donc la grande majorité de leur temps. D'où la recherche des liens multiples pouvant exister entre bâti et pathologies humaines, au-delà même de la santé physique, en incorporant la santé psychique et l'angle sociétal. La note aborde donc de nombreuses thématiques : respiration et donc qualité de l'air, sensibilité et donc rayonnements électromagnétiques, ou encore goût avec l'eau potable. Il est question de biophilie et de biomimétisme, d'activité physique, de traitement des circulations, de pollution des



www.batiactu.com

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

sols ou de l'atmosphère... Les spécialistes mettent notamment en garde contre les nanotechnologies, dont les dangers sont encore mal connus.

Santés physique, sociale et sociétale

Les trois auteurs concluent par cinq recommandations pour un bâti plus sain, respectueux de la santé humaine. La première : mettre en œuvre des matériaux de construction évalués, qualifiés et " *maintenables* ", évitant les substances nocives et agents pathogènes. Deuxièmement, une prise en compte de l'impact de l'environnement quotidien sur le bien-être, qui doit être mesuré, si nécessaire corrigé, aidé et piloté. La santé doit être " *traitée de façon globale et portée jusque dans l'aménagement du territoire et de la ville* ", repoussant par-là les limites du seul bâtiment et intégrant les notions de transports et cheminements. Ensuite, le concept de "santé sociale" devra être mieux considéré, qu'il s'agisse de mixité générationnelle, d'inclusion de l'ensemble des populations ou de diversification des lieux d'échanges. Enfin, la "santé sociétale" représentera le dernier pilier, en lien avec l'économie circulaire (réemploi des matériaux, filières respectueuses de l'environnement), la frugalité dans les solutions ou encore l'accès à culture. Autant de propositions qui pourront donc s'enrichir encore des contributions que tous peuvent envoyer à " planbatimentdurable@developpement-durable.gouv.fr " jusqu'au 29 mars 2019.